

COMMUNE D'ACHERES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2025

N°45

Objet :

LANCEMENT DE LA  
PROCEDURE DE PASSATION  
DU MARCHE DE TRAVAUX  
DE REFECTION DE LA  
CHARPENTE DE LA MAIRIE  
ET DE LA BIBLIOTHEQUE

Rapporteur :

M. François DAZELLE

Date de la Séance :

2 JUILLET 2025

Date de la Convocation :

26 JUIN 2025

Date d'affichage de la  
convocation :

26 JUIN 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 2 juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

**Maire-Adjoints**

Jacques TANGUY, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

**Conseillers Municipaux Délégués**

Yves FUZET, Nicole MARTIN, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Jean-Marc JUSTINE, Valentin GUILLAUME, Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ et Louis-Armand VIREY.

**Conseillers Municipaux**

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Céline CHASSIN	pouvoir à	Marc HONORÉ
Camille VAUR	pouvoir à	Suzanne JAUNET
Dominique DESMET	pouvoir à	Jacques TANGUY
Alisson ZANI	pouvoir à	François DAZELLE
Gharib NAJI	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Véronique LEBARBÉ	pouvoir à	Evelyne BEAUDICHON
Maeva CRUZ	pouvoir à	Jean-François DEMAREZ
Jessica	pouvoir à	Louis-Armand VIREY
DORLENCOURT		

Etaient absents :

Sarah SABOURIN  
Salim LESAGE  
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Valentin GUILLAUME

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 24

Membres représentés : 08

Membres absents : 03

VOTE :

UNANIMITE

Ville d'Achères  
2025/ .....

**CONSEIL MUNICIPAL DU 02/07/2025**

**N°045**

**OBJET : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHARPENTE DE LA MAIRIE ET DE LA BIBLIOTHEQUE**

**Rapporteur : M. François DAZELLE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-21-1,  
**VU** le Code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4 et suivants,  
**VU** l'avis favorable de la Commission Municipale Finances et développement économique du 20/06/2025,

**Considérant** la volonté d'entretenir le patrimoine communal,  
**Considérant** la nécessité de réaliser des travaux afin d'entretenir et de remettre en état la toiture de la mairie et de la bibliothèque municipale,  
**Considérant** l'estimation faite du montant global de l'opération s'élevant à 650 000 € TTC répartis sur 2 ans,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré** à l'unanimité des membres présents et représentés

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le lancement de la procédure de passation du marché de travaux de réfection de la charpente de la mairie et de la bibliothèque.

**ARTICLE 2 : DECIDE** que Monsieur le Maire ou son représentant seront chargés de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

**Fait et délibéré à Achères, le 2 juillet 2025**

Délibération publiée le :

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire**

**Marc HONORE**

